

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 18 OCTOBRE 2022

Enseignantes : Mme Colas, Mme Frioulaud, Mme Margotton, Mme Bianchi, Mme Raffaele.

Représentants de la municipalité : Mme Faivre-Chalon, Mme Freschi, Mme Huet.

Délégués de parents d'élèves : Mme Chalayer, Mme Heymès, Mr Vignollet.

Excusées : Mme Collombe, Mme Coudreuse, Mme Rey-Bocquet, Mme Lazaro.

Bienvenue à la nouvelle équipe de parents délégués.  
Participation aux élections : 55,8%.

### I- REGLEMENT INTERIEUR

Il a été approuvé à l'unanimité.

### II- EFFECTIFS

134 élèves pour 5 classes. Effectifs chargés.

CP: 24, CE1: 30, CE2 : 28, CM1 : 28, CM1-CM2 : 24 (5+19).

### III- SECURITE

- Exercice incendie réalisé le 30/09/2022 : bon déroulement dans le calme. Evacuation dans la cour en 1min33 et sous la halle en 2min03.
- Exercice PPMS « Alerte intrusion » réalisé le 14/10/22.  
Scénario : *Alerte intrusion avec menace identifiée mais non localisée dans l'école.*

Réponse apportée : confinement dans les classes. Bon déroulement de l'exercice, dans le calme. Les enfants étaient à l'abri (stores et portes fermés) très rapidement. Le protocole d'appel a été mis à jour. Il est rappelé qu'en cas d'alerte à l'extérieur le signal avec le coup de sifflet long est toujours requis.

Un autre exercice incendie sera réalisé dans l'année + un exercice PPMS risque technologique ou naturel.

### IV- SORTIES ET PROJETS DE CLASSES

- 1- Rentrée en musique sous forme de chorale. Les enfants ont repris le chant étudié l'année dernière « la vie c'est comme un jardin ».
- 2- La photo de classe a été réalisée le vendredi 09/09. Pour la 1<sup>ère</sup> fois les commandes ont été réalisées en ligne.
- 3- Cycle natation pour les CM1-CM2 à la piscine de Pontcharra pour 10 séances qui a commencé le 12/09. Très bon déroulement. Merci à la municipalité pour le financement.
- 4- Sortie à la coupe Icare le vendredi 23/09 pour les CP et les CM1-CM2. Très bonne organisation. Activités variées.
- 5- Cycle vélo pour les CE2 et CM1 qui a commencé le 26/09. 4 demi-journées par classe. Très bonne activité. Très adaptée. Travail sur l'aisance en vélo, la mécanique et la connaissance des panneaux de signalisation. Merci au Sou des écoles pour le financement.
- 6- Atelier origami en CP le 03/10 avec une maman d'élève.

7- Hommage à Samuel Paty CM1 et CM2. Travail poétique en CM1, échange sur la liberté d'expression en CM1-CM2.

### Projets à venir :

1- Projet couture pour les 5 classes. Une couturière va intervenir 6 heures dans chaque classe. CP et CM1 en novembre/décembre, CE1, CE2 et CM1-CM2 en avril/mai. Merci au Sou des écoles pour le financement.

2- Projet « Sail with us » pour les CE1. Suivi de 2 skippers lors de la route du Rhum (début le 06/11).

3- Courseton le 1<sup>er</sup> décembre pour clore l'activité course longue. Matin : CM1 et CM1/CM2, après-midi pour les CP, CE1 et CE2. 9 min pour les CP, 12 min pour les CE1, 15 min pour les CE2, 18 min pour les CM1 et 21 min pour les CM2. Reports le 6 ou 8/12. Besoin de parents pour encadrer.

4- Marché de Noël le 10/12 : les élèves fabriqueront un objet qui sera vendu par le Sou des Ecoles sur le marché.

5- Spectacle offert par la municipalité à l'occasion de Noël le mardi 13 décembre au Fort Barraux à 14h. Troupe la « Bamboche » de Pontcharra. Les 2 écoles (maternelle et élémentaire) ne seront pas mélangées.

6- Le goûter de Noël offert par la municipalité se déroulera le vendredi 16 décembre après-midi.

7- Chaque année, les personnes âgées reçoivent un colis du CCAS. Une carte de Noël confectionnée par les enfants de l'école sera glissée dans leurs colis.

8- Intervention des « Ballons pirates » dans la classe des CE1 la journée du 12/01. Découverte des montgolfières et de leur fonctionnement.

Matinée dédiée à la fabrication des fuseaux. Après-midi consacrée à l'assemblage de l'enveloppe et aux essais de vols. Merci au Sou des Ecoles pour le financement.

9- Sortie à la journée au musée archéologique de Paladru le 17/01 pour CE1 et CE2. ½ journée visite guidée thème néolithique. ½ journée atelier. Merci au Sou des Ecoles pour le financement.

10- Ski de fond pour les CM1 et CM1-CM2 à la Féclaz. 4 séances. Initiation au biathlon. 13/01, 20/01, 27/01, 03/02 (reports 24/02 et 03/03). Les élèves loueront le matériel. Participation des parents de l'ordre de 6 euros par sortie. Merci au Sou des écoles qui finance le complément. Les enseignantes encouragent vivement les parents à passer l'agrément.

11- Natation pour les CP et CE1 à la piscine de Pontcharra. 10 séances. Les lundis et jeudis matin. Du 02/02 au 23/03. Besoin de parents agréés. Merci à la municipalité pour le financement.

12- Projet d'une fresque avec Stéphane Gerbaud. Intervention 1h par classe le 21/02. Initiation du projet. Puis réalisation de fresque sur les 2 grands murs de la cour à partir du 27/04. Merci au Sou des écoles pour le financement.

- 13- Projet théâtre pour les CP et CE1. Intervention d'une comédienne à partir du mois d'avril. 6 séances d'une heure. Travail sur l'oral et les émotions. Merci au Sou des écoles pour le financement.
- 14- Projet Hip/hop en cours de réflexion avec l'association « Nextape ». Financement Sou des écoles.
- 15- Ateliers scientifiques avec une association savoyarde. Thème de l'eau pour les CP, la lumière pour les CM1 et l'électricité pour les CM1-CM2. Merci au Sou des écoles pour le financement.
- 16- Rencontre d'athlétisme le 13/06. Matin CP, CE1, CE2. Après-midi CM1 et CM1-CM2. Pique-nique commun le midi. (Report le 20/06).
- 17- Course d'orientation finale à la forêt de la Cuiller le 15/06. (Report le 22/06). Pique-nique commun le midi.
- 18- « Evaluation d'école » au cours de cette année. Toutes les écoles de France seront évaluées dans les 5 années à venir. Nous allons devoir analyser l'école autour de 4 domaines. Les parents d'élèves seront certainement sollicités au cours de cette année.
- 19- Fête des enfants le samedi 24 juin au Fort Barraux.
- 20- Projet pour l'année prochaine : classe de découverte pour les 5 classes. Des actions seront organisées afin de

récolter de l'argent. L'équipe enseignante est en train d'élaborer le projet.

#### V- EQUIPEMENTS – AMENAGEMENTS :

- 21- Remerciements aux services techniques et aux services périscolaires (cantine-garderie-ménage) pour leur aide et leurs interventions au quotidien.
- 22- Remerciements pour l'installation des vidéoprojecteurs dans chaque classe.
- 23- Remerciements concernant la résolution du problème de ventilation dans la classe des CE2.
- 24- Remerciements concernant l'installation du liège dans les classes.
- 25- Quand il pleut, l'utilisation de la partie en herbe/terre de la cour est impossible. Cela réduit considérablement la cour qui est déjà petite. La municipalité étudie une solution concernant la pose d'un nouveau sol.
- 26- L'équipe enseignante se questionne concernant les 6 bancs et les bacs à sable demandés l'année dernière. La municipalité informe que le devis est en cours pour les bancs.
- 27- Nous sommes toujours en attente de la gâche électrique qui doit être installée au portail + du visiophone dans une autre classe. Cela pose de réels problèmes en cas

d'absence de la directrice car les visiophones sont installés dans sa classe et dans son bureau. Les parents sonnent donc au portail, mais personne ne les entend. La municipalité est en lien avec la société qui doit les installer.

28- L'équipe enseignante souligne un problème avec les serrures électroniques qui tournent parfois dans le vide (surtout sur les portes du bureau et de la classe de CE1).

29- Il faudrait prévoir un renouvellement progressif des bureaux des écoliers. *Les besoins seront communiqués à la municipalité.*

#### **VI- QUESTIONS ET REMARQUES DES PARENTS D'ÉLÈVES :**

- 3 séances d'éducation sexuelle doivent être dispensées chaque année aux élèves de chaque classe à partir du CP. Il semble que cela a été évoqué en 2020, ces séances n'ont pas lieu à l'école de Barraux (comme dans beaucoup d'écoles nous le savons bien). Y'a-t-il des évolutions depuis ?

Sabrina (maman de Suzie et Maïa) et Anaïs (maman de Paco), sage-femme et psychomotricienne de formation et intéressées par les questions de l'éducation à la sexualité, au corps, au respect de soi, de l'autre... se proposent de réfléchir avec les enseignantes qui le souhaitent pour proposer des temps aux élèves autour de ces questions.

À l'école primaire, les temps consacrés à l'éducation à la sexualité incombent au professeur des écoles. Ces temps sont

adaptés aux opportunités fournies par la vie de la classe ou de l'école.

Ils contribuent à développer chez les élèves le respect de soi, de l'autre et l'acceptation des différences. Cette éducation intègre une réflexion sur les dimensions affectives, culturelles et éthiques de la sexualité.

L'éducation à la sexualité ne constitue pas une nouvelle discipline : elle se développe à travers tous les enseignements, notamment les sciences de la vie et de la Terre, l'enseignement moral et civique, l'histoire-géographie, le français, et dans le cadre de la vie scolaire.

L'équipe enseignante est sensible à ce sujet. Une demande de formation auprès de l'inspection a été formulée : elle a été acceptée. Une séquence va être montée avec une conseillère pédagogique. Des livres vont être achetés.

Pour les CM2, l'équipe enseignante a demandé à l'infirmière scolaire d'intervenir, mais cela ne va pas être possible par manque de disponibilité.

L'équipe enseignante est favorable à un échange et un travail avec Mme Chalayer et Mme Heymès au sein des classes. (à voir courant janvier).

- Est-ce qu'il serait possible qu'il y ait davantage de rangement vélo dans la cour et devant l'école/garderie ? On sait que ça ne concerne pas que l'école mais aussi le périscolaire/espace jeune/MJC mais ça nous semble essentiel et urgent aux vues du nombre de vélos (et c'est tant mieux !!).

Réflexion en cours de la municipalité. Ils seront installés en dehors de l'école : devant la garderie et certainement sur la place devant l'école.

- Aux enseignantes : comment vous sentez-vous dans votre nouvelle école, comment les élèves investissent les lieux et auriez-vous des besoins ou des envies particulières pour améliorer la vie à l'école ? En quoi nous pourrions vous aider en tant que parents d'élèves (réflexion autour de projets, aide physique, matériel en lien avec le sou etc...)

Les enseignantes remercient les parents d'élèves pour cette question.

Les classes sont plutôt agréables et l'équipe enseignante se sent globalement bien. La municipalité est à l'écoute quant aux différentes demandes. Les élèves semblent contents et ont bien investis les lieux.

Concernant l'aide proposée, les enseignantes ne manqueront pas de faire appel aux parents délégués si besoin.

- Nous nous interrogeons sur les punitions infligées aux élèves. Nous comprenons que celles-ci sont soumises notamment à l'application de la Circulaire n° 2014-059 du 27-5-2014 et aux autres textes ratifiés par la France, notamment la Déclaration des droits de l'enfant.

Il est stipulé dans la circulaire que " Les punitions doivent s'inscrire dans une démarche éducative partagée par l'ensemble de la communauté éducative. Il appartient au chef d'établissement de soumettre au conseil d'administration les principes directeurs qui président au choix des punitions applicables, dans un souci de cohérence et de transparence (cf. point 2.4 de la circulaire n° 2011-112 du 1er août 2011 relative au règlement intérieur dans les établissements publics locaux d'enseignement)."

Quid des privations, même partielles de récréations ? Des lignes ?

Où peut-on consulter le détail du règlement intérieur de l'école à cet effet ?

L'équipe enseignante est choquée quant aux termes utilisés dans la question, qui sous-entendent une maltraitance.

*(Les parents d'élèves délégués reconnaissent que la formulation n'était pas la bonne).*

Comme le stipule le règlement intérieur de l'école, « la punition est laissée à l'appréciation et au jugement des enseignantes. ».

Les punitions sont cohérentes d'une classe à l'autre et graduelles. La première réponse est toujours le dialogue, la

conciliation, la présentation des excuses, la compréhension de la situation. S'il y a répétition, une sanction est appliquée.

L'équipe enseignante rassure les parents d'élèves quant aux punitions qui ne sont jamais dégradantes pour les enfants.

Il est également rappelé qu'il ne faut pas hésiter à venir voir les maîtresses en cas de questionnement.

- Auriez-vous des besoins en matériel pour les enfants ayant des besoins particuliers (casque antibruits, matériel péda, diffusion de musique, coussin dynair...)?

En cas de besoin, l'équipe enseignante utilise le budget alloué par la municipalité.

- Est-ce qu'il pourrait être remonté à l'inspection que nous sommes loin des 24 élèves par classes en GS, CP, CE1 quand y serons-nous ?

<https://www.gouvernement.fr/les-actions-du-gouvernement/education-jeunesse/grande-section-cp-ce1-des-meilleures-conditions-d>

Des parents ont été dépités lors de l'affichage des classes la veille de la rentrée scolaire.

30 élèves dans la classe de CE1 alors que le gouvernement martèle depuis deux ans que 24 est l'effectif maximum souhaitable. Nos enfants ont-ils moins de valeurs que les autres ? Cette classe, d'autant plus dans une petite école de campagne, va quasiment rester là même jusqu'au CM2. Ils

seront donc condamnés à apprendre dans une classe surchargée pour toute la durée du primaire ?

Cette règle n'est pas encore obligatoire et doit être réalisée dans la « mesure du possible ». Des autres configurations de classes ont été imaginées mais cela n'était pas judicieux.

L'équipe enseignante attire l'attention sur le fait que cette classe ne sera pas forcément toujours à 30 élèves durant leur scolarité.

- Qu'en est-il des 30 minutes de sport les jours où il n'y a pas EPS (mesure annoncée cet été) ?

Cette mesure a été annoncée afin de rendre les élèves le plus possible actif.

Ces 30 minutes peuvent être fractionnées et combinées sur les différents temps scolaires, mais aussi périscolaires. Les temps de récréation sont investis pour amener les enfants à se dépenser davantage et lutter contre la sédentarité avec des pratiques ludiques. De nombreux jeux de cour sont à disposition des enfants (ballon, cerceaux, échasses, trampoline à main...)

- S'il n'y a pas assez d'accompagnant pour les sorties scolaires, n'hésitez pas à solliciter l'ensemble des parents de l'école.

L'équipe enseignante en prend note et remercie les parents d'élèves.

**Prochain conseil d'école le lundi 13 mars à 18H00**

**Troisième conseil d'école le lundi 12 juin à 18H00**

La Directrice

La municipalité Les Parents d'élèves